Finalité

Être un opérateur/acteur associatif autonome, référent sur ses pratiques en recherchant l'excellence, au bénéfice des personnes les plus vulnérables ou en difficulté, apportant des réponses diversifiées, agiles et fortes aux orientations des politiques publiques, sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes.

4 axes stratégiques

- **COOPÉRER ET SE DÉVELOPPER**
- **RENFORCER NOS COMPÉTENCES ET NOS MOYENS**
- **ADAPTER GOUVERNANCE ET STRUCTURE**
- **ASSURER L'AVENIR**

2030

le mas

17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr
www.mas-asso.fr

PROJET STRATÉGIQUE LE MAS 2030

le mas

PROJET STRATÉGIQUE LE MAS 2030

L'association Le MAS a élaboré, en 2016, son projet associatif qui définit les valeurs, les principes d'action et les conceptions de travail de l'association.

En 2018, Le MAS a souhaité compléter cette démarche et se doter d'un projet stratégique 2030 fixant les orientations structurantes des actions à engager pour les dix années à venir.

L'élaboration de ce projet s'est appuyée sur une approche participative (administrateurs, siège, cadres) et sur les principes généraux suivants :

Être au service des personnes accueillies.

Bâtir le futur sur un examen des enjeux de l'association et de son environnement.

Garantir la cohérence des orientations stratégiques avec le projet associatif et les démarches internes déjà engagées.

VALIDÉ EN FÉVRIER 2019 PAR SON CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE PROJET STRATÉGIQUE DU MAS FORMULE UNE FINALITÉ ET 4 AXES STRATÉGIQUES.

coopérer

ET SE DÉVELOPPER

INTERAGIR AVEC L'ENVIRONNEMENT ET LE TERRITOIRE POUR AMPLIFIER LES APPUIS ET LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DE L'ASSOCIATION

- S'inscrire dans une veille prospective des politiques publiques, des publics et des expérimentations.
- Elargir les alliances avec les acteurs du territoire.
- Soutenir les démarches de coopération, de mutualisation ou de regroupement dans une recherche d'efficience et de développement.
- Mettre en œuvre notre responsabilité sociétale et environnementale dans les pratiques, les actions et les projets.
- Faire connaître Le MAS pour favoriser les échanges avec la société civile.

renforcer

NOS COMPÉTENCES ET NOS MOYENS

MODERNISER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET LEURS OUTILS DANS UN SOUCI D'ADAPTATION ET D'EFFICIENCE AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Evaluer et assurer chaque niveau de besoins des personnes accueillies avec des méthodes et des pratiques sociales adaptées, notamment en renforçant leur pouvoir d'agir.
- Accentuer l'innovation, développer une culture de l'action et soutenir l'amélioration continue.
- Accompagner les professionnels dans les changements en s'appuyant sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Déterminer la mission, la fonction et le positionnement du bénévolat en vue de compléter l'offre d'accompagnement auprès des publics.
- Renforcer la protection des personnes et des biens.
- Améliorer la sécurité et la complétude du système d'informations en prenant appui notamment sur les nouvelles technologies.

adapter

GOUVERNANCE ET STRUCTURE

DISPOSER D'UNE GOUVERNANCE ET D'UNE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE RÉPONDANT AUX ENJEUX DU SECTEUR

- Consolider une gouvernance dynamique et positionnée sur une ligne d'équilibre administrateurs-direction.
- Favoriser les articulations entre les dimensions politiques, stratégiques, de pilotage et opérationnelles au sein de l'association.
- Mettre en place une organisation plus transversale pour gagner en efficacité.
- Accroître la fonction de pilotage et de ressource du siège.

assurer

L'AVENIR

FAIRE ÉVOLUER SON MODÈLE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPER LES LEVIERS D'INDÉPENDANCE POUR ASSURER LES FONDAMENTAUX FINANCIERS ET LA PÉRENNITÉ DE SON ACTION

- Diversifier les modes de financements.
- Renforcer les fonds associatifs.
- Développer un outillage performant d'analyse et d'anticipation financière.
- S'appuyer sur un contrôle de gestion fort.